

AUPLATA MINING GROUP - AMG (EURONEXT GROWTH - FR0013410370 - ALAMG)

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AMG DU 29 DECEMBRE 2023

Auplata Mining Group – AMG (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG) (la "Société") fait le point sur la tenue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire convoquée sur 2nde convocation le vendredi 29 décembre 2023 ("l'Assemblée générale"), qui devait notamment statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

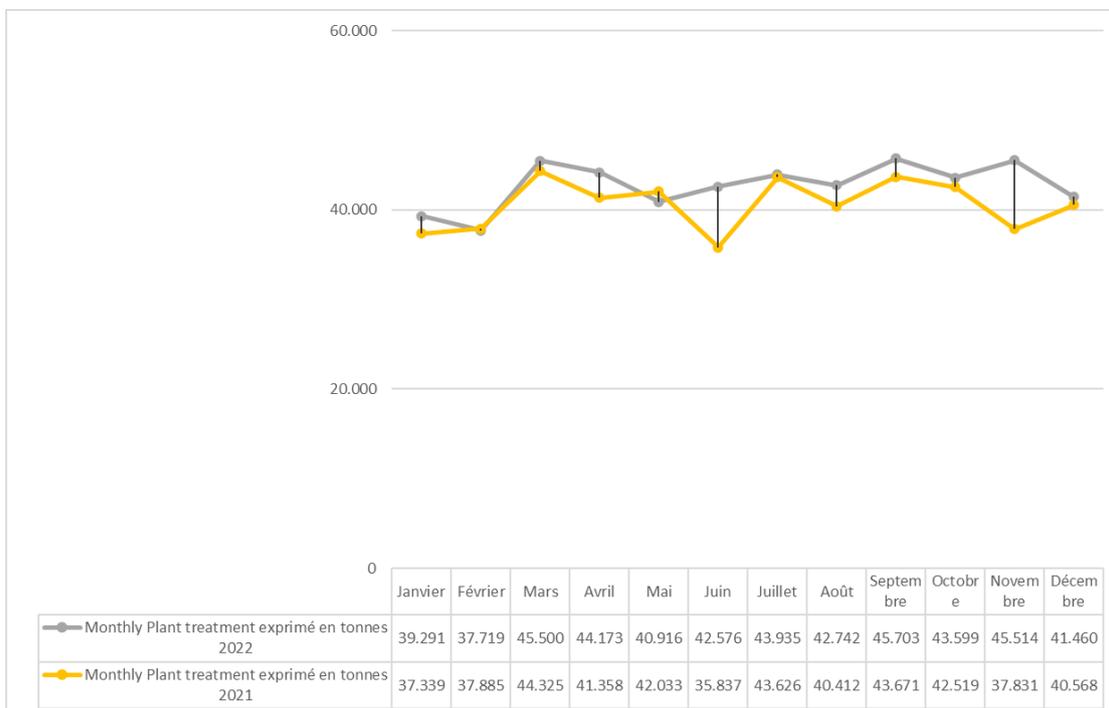
Tenue de l'Assemblée générale d'AMG

Comme mentionné dans le communiqué de presse du 19 décembre 2023 ([voir le communiqué de presse du 19 décembre 2023](#)), l'Assemblée générale, convoquée sur 1^{ère} convocation, le 19 décembre 2023, n'a pas pu délibérer tant sur les décisions d'assemblée ordinaire qu'extraordinaire, le quorum n'ayant atteint que 11,685% du capital et des droits de votes.

Lors de l'ouverture de l'Assemblée générale du 29 décembre 2023 sur 2nde convocation, le bureau a constaté que le quorum définitif prenant en compte les actionnaires présents, les votes par correspondance, ainsi que les pouvoirs au Président, s'est élevé à 11,714% du capital et des droits de vote. De ce fait, seules les décisions relevant de l'assemblée générale ordinaire ont été soumises aux votes des actionnaires, le quorum sur 2nde convocation de 20% pour les décisions d'assemblée générale extraordinaire, n'ayant pas été atteint.

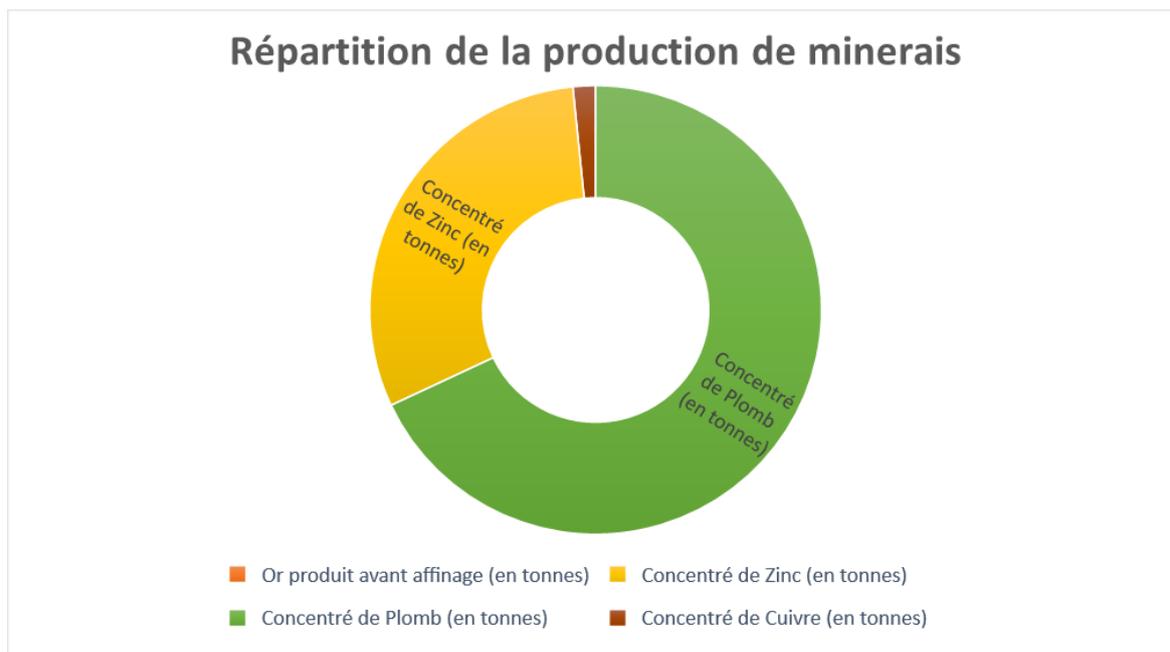
À la suite des présentations portant notamment sur l'activité minière du groupe, la stratégie et les résultats financiers de la Société et du Groupe, suivies de l'exposé synthétique des rapports des Commissaires aux comptes, les actionnaires ont adopté toutes les résolutions relevant de l'assemblée générale ordinaire (1^{ère} à 9^{ème} résolutions).

Production consolidée du Groupe AMG en 2022 – Tonnes traitées par mois



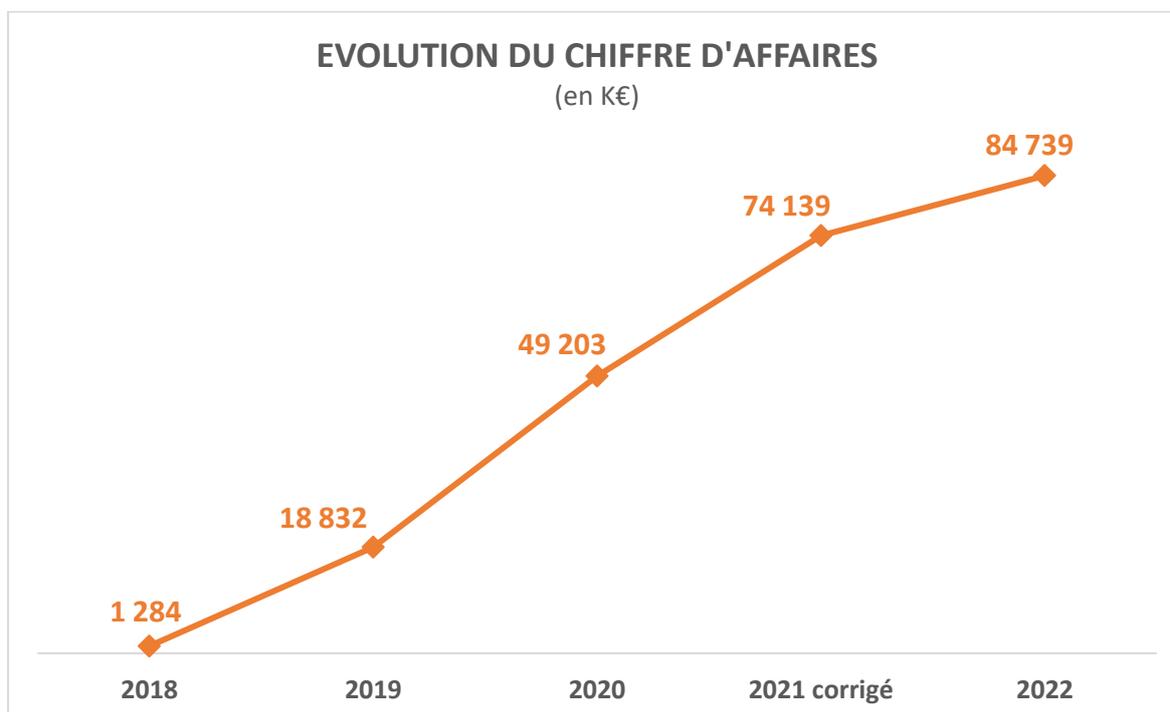
L'exercice 2022 démontre une amélioration de la capacité de traitement des unités d'exploitation.

Production consolidée du Groupe AMG en 2022 – Répartition des productions par minerais

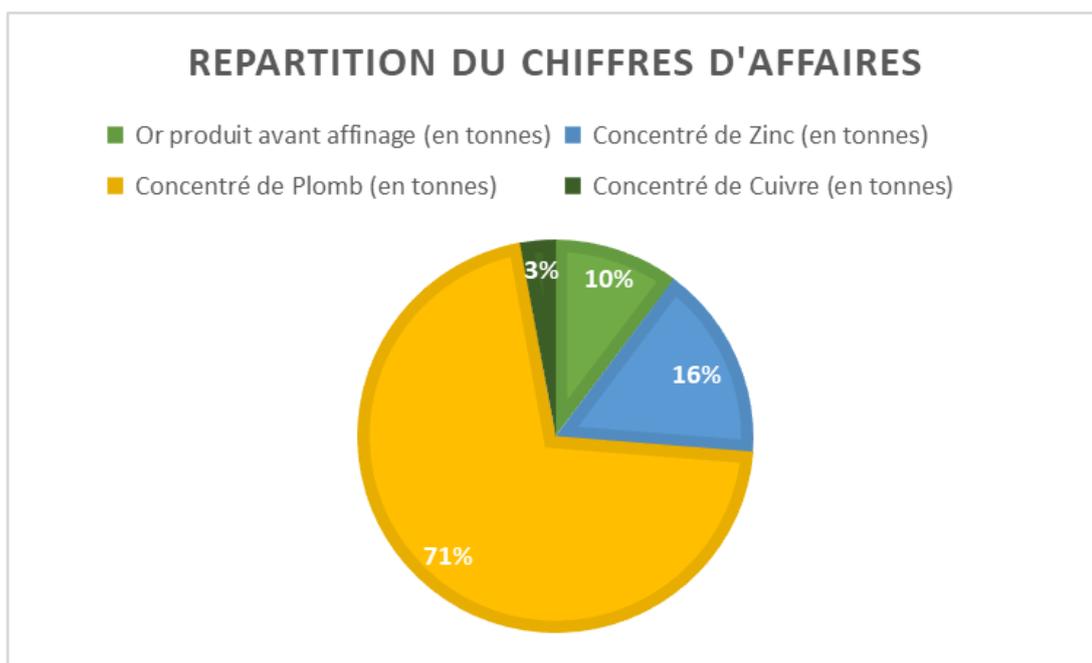


Dans le mix produit 2022, il faut préciser que le concentré de plomb se compose de plomb mais également d'une forte teneur en argent. L'or n'est pas représenté dans ce graphique, la production étant exprimée en Kilo (0,16 tonnes) pour l'exercice 2022.

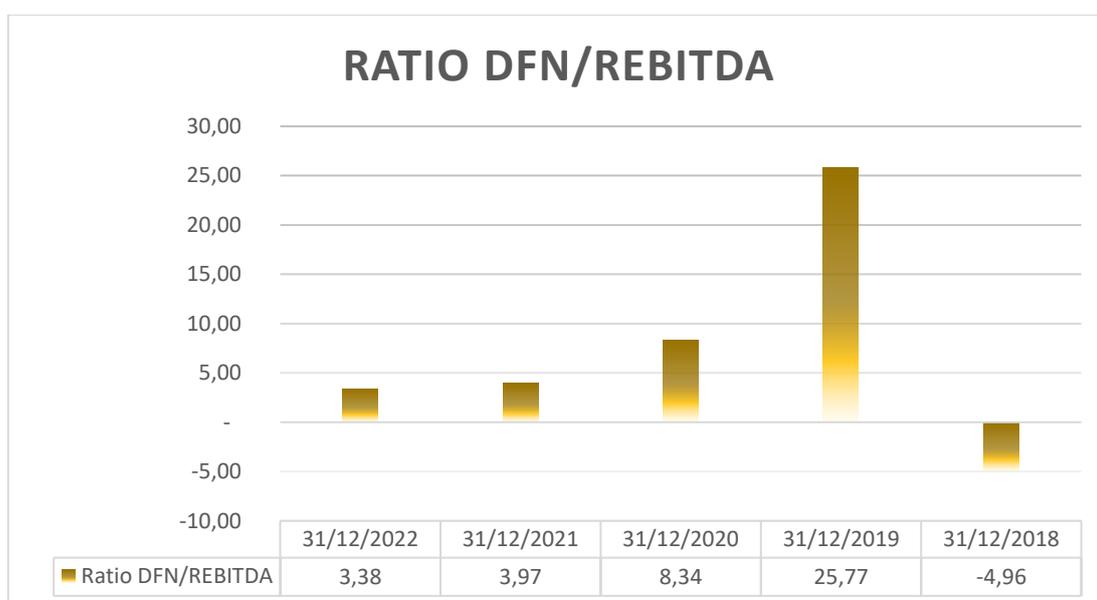
Évolution du chiffre d'affaires consolidé depuis 2018 – 2022



Le groupe démontre une progression de son chiffre d'affaires de +450%



Ratio de Dette financière nette / REBITDA (Recurring EBITDA) :



Ce ratio présente le nombre d'années nécessaire au remboursement de la dette consolidée du Groupe basée sur le REBITDA de l'exercice 2022. Le Groupe estime que son évolution est rassurante, et le sera à nouveau en 2023.

Les actionnaires ont notamment approuvé :

- Les comptes annuels sociaux 2022 ;
- Les comptes annuels consolidés 2022 ;

- L'affectation du résultat de l'exercice 2022 ;
- Le programme de rachat d'actions ;
- Une réduction des pertes antérieures telles qu'elles apparaissent au compte "*report à nouveau*" dans les comptes approuvés de l'exercice clos le 31 décembre 2022, après affectation, qui s'élèvent à – 45 539 176,48 €, par imputation sur le compte "*Primes*" qui sera ainsi ramené de 106 414 800,2905 € à 60 875 623,8105 € ;

Les résolutions portant sur les délégations financières au Conseil d'administration relevant de décisions d'assemblée générale extraordinaire, n'ont pas pu être soumises au vote, faute de quorum.

Conformément aux dispositions légales applicables, la Société a également le plaisir d'annoncer le renouvellement du mandat de Monsieur Alex VAN HOEKEN, en qualité d'administrateur lors de l'Assemblée générale.

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration est ainsi composé de sept membres :

- Monsieur Luc GERARD, Président - Directeur général ;
- Monsieur Alex VAN HOEKEN, administrateur indépendant ;
- La société BREXIA INTERNATIONAL, représentée par Monsieur José Maria ARAGONE, administrateur ;
- Monsieur Miguel de POMBO ESPECHE, administrateur ;
- Monsieur Fernando JARAMILLO, administrateur indépendant ;
- Monsieur Ramon CARRASCO, administrateur ;
- Monsieur Paul-Emmanuel DE BECKER REMY, administrateur indépendant.

Le résultat du scrutin global et des votes par résolution, des seules résolutions relevant de décisions de l'assemblée générale ordinaire, ainsi que la présentation qui a été faite lors l'assemblée sont disponibles sur le site internet de la Société, rubrique Investisseurs/Documents/2023/Assemblées générales.

AMG en bref

Auplata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou et au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca). AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370– ALAMG; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group: www.auplataminggroup.com

Contacts

Relations investisseurs

Mathieu Omnes

01 53 67 36 92

momnes@actus.fr

Relations presse

Amaury Dugast

01 53 67 36 74

adugast@actus.fr